

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 OCTOBRE 2010 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation : 23 OCTOBRE 2010

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Emile - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. BRAIZE Alain - Mme. DUMAS Claudine - M. GAILLARD Fabrice - M. PERSIN Franck

Absents et excusés : - M. RICCI Pierre - Mme. LAVERY Joséphine - M. MUFFAT Roger Serge - -Béatrice TSCHOFFEN - Mme LANVERS Edith

Procurations : Mme LANVERS Edith à Mme FAVRE Annie

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance : Mme FAVRE Annie

Mme FAVRE Annie demande la possibilité pour les décisions importantes de recourir à la procédure du vote à bulletin secret.

Monsieur le Maire n'est pas opposé à cette proposition, mais souligne qu'il est important que chaque élu exprime ses avis lors des votes.

2. Approbation du dernier compte rendu :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

3. FINANCES :

3.1 Fiscalité 2011 :

Le Conseil avait délibéré la séance précédente, sur l'alignement des abattements votés par le Conseil Général, sur sa part de la taxe d'habitation, dans le cadre de la suppression de la Taxe Professionnelle. L'Etat afin de ne pas faire peser le transfert de la fiscalité lié à la suppression de la T.P sur les particuliers a décidé très récemment de compenser dans des modalités non encore définies ces allègements.

Un point précis de la fiscalité sera présenté dans une prochaine séance.

3.2 Préparation budget 2011 :

Il est rappelé que chaque commission doit transmettre ses demandes d'investissements, à la commission finance pour mi novembre.

4/ FONCTIONNEMENT DU CONSEIL :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de rétablir les réunions d'adjoints, pour coordonner l'action municipale.

Une réunion des adjoints sera programmée chaque 2ème mercredi du mois et le Conseil Municipal le 4^{ème} mercredi du mois.

Chaque élu est invité à réfléchir sur ses engagements au sein des commissions et de faire savoir pour le prochain conseil, de quelle façon il souhaite poursuivre son engagement. Des modifications de commissions seront sans doute nécessaires en fonction de l'orientation que les membres du conseil souhaiteront donner à l'action communale pour la deuxième moitié du mandat.

Monsieur le Maire, indique que devant la charge de travail importante, les nombreux chantiers engagés, la répartition de la charge entre les élus doit être répartie le plus équitablement possible, selon les disponibilités de chacun, afin que le fonctionnement de l'équipe municipale soit le plus harmonieux possible.

Concernant M. MUFFAT Serge (1^{er} Adjoint), absent depuis plusieurs semaines, Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, qu'il a essayé de rencontrer ce dernier à plusieurs reprises, pour trouver une solution à ses contraintes actuelles, et notamment professionnelles.

Si la solution devait être la démission de ce dernier au poste d'adjoint, avec ou sans retrait du conseil municipal, cette démission entrainerait ainsi la nécessité de redéfinir les fonctions de chaque adjoint.

Un point sera fait lors du prochain conseil.

Monsieur le Maire rappelle dans ce cadre, qu'il est Vice Président de la C.C.V.A, mais n'a pas le temps matériel de s'investir complètement dans cette tâche et souhaiterait que M. André PEERSMAM, actuellement délégué suppléant à la C.C.V.A, puisse le soulager.

Pour cela il sera nécessaire, en accord avec M. MUFFAT Serge, de nommer M. PEERSMAM délégué titulaire en remplacement de M. MUFFAT Serge, qui deviendrait délégué suppléant.

Ce choix fera l'objet d'un vote à bulletin secret lors du prochain conseil.

Monsieur le Maire précise qu'il restera toujours impliqué dans le fonctionnement et les décisions prises par la C.C.V.A., car Montriond représente 1/3 du poids de cette dernière.

Monsieur le Maire invite chaque Conseiller présent à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil Municipal, car il perçoit un certain malaise.

19 h 30 M. BREHIER Emile, quitte la séance du Conseil Municipal se sentant mis en accusation.

Monsieur le Maire rappelle que M. BREHIER Emile à la charge de deux grosses commissions : les travaux et les finances et étant à la retraite dispose d'une forte disponibilité, permettant à ce dernier de s'investir pleinement dans l'action municipale. Monsieur le Maire tient ici à souligner la compétence de ce dernier et la qualité du travail produit dans ces deux commissions, ce qui d'ailleurs a été confirmé par l'ensemble des conseillers, lors d'un tour de table.

Pour permettre une meilleure communication et fonctionnement du conseil, et surtout des commissions entre elles, notamment de celles qui concernent des domaines qui se recoupent, une réunion de travail va être organisée prochainement.

5/ DOMAINE DU BARON

Dans le cadre de cette réorganisation, Monsieur le Maire souhaite, en cas de retrait de Monsieur Serge MUFFAT, que le suivi du chantier du Baron ne soit pas repris par Emile BREHIER, faisant fonction d'intérimaire à ce jour pendant l'absence de Serge MUFFAT, dont la charge de travail est déjà très importante.

Monsieur Alain BRAIZE s'est porté candidat à cette fonction, sous réserve de la démission de Serge MUFFAT.

Le Conseil Municipal accepte la nomination de M. BRAIZE Alain, pour suivre le chantier du Baron en remplacement de M. MUFFAT Serge.

Le chantier poursuit son cours avec la fin du coulage de la dalle, la pose des poutres de la charpente et le démarrage des travaux de toiture, avec pour objectif hors d'eau pour cet hiver.

6/ EAU :

6.1 Travaux "la Glière" :

L'entreprise "Gramari" a repris les travaux ce jour concernant les traversées de routes restant à faire.

6.2 P.V R de l'Elé :

Les travaux de viabilisation des réseaux démarreront la semaine prochaine, par les réseaux d'eau près du Ridge Hôtel. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise "Gramari".

7 URBANISME :

7.1 Construction illégale :

Affaire Sestach :

La commission a constaté les faits, la procédure se poursuit.

Affaire Maccaud :

La commission a rencontré ce jour M. MACCAUD concernant la réalisation d'une avancée sur le devant de son chalet des "Lindarets", sans autorisation.

Le conseil, après avoir entendu les raisons avancées par ce dernier, notamment de protéger la porte d'entrée de l'accumulation de neige, notamment en cas de tempête, a décidé cependant de ne pas accepter la construction telle qu'elle a été réalisée, inadapté au village, qui doit garder son aspect architectural typique. Il demande donc le démontage de cet avant toit.

Le conseil, entendant cependant le problème pouvant exister sur ce chalet, demande à M MACCAUD de proposer une solution plus adaptée, dans le respect de l'architecture locale.

7.2 D.P.U Renforcée :

M. le Secrétaire de Mairie, indique que suite à une observation de la Préfecture au titre du contrôle de légalité, il est nécessaire de reprendre la délibération instaurant le droit de préemption renforcé sur la Commune, pour respecter l'évolution législative, qui distingue les murs et les fonds de commerces.

Le Conseil Municipal approuve la modification de ce D.P.U (Droit de préemption urbain) renforcé et reporte à une prochaine séance l'instauration du D.P.U renforcé pour les fonds de commerce.

7.3 Acquisition terrain Alice PREMAT :

Le Conseil Municipal, donne son accord pour l'acquisition des parcelles suivantes au près, sur la base de 5 € le m2.

Parcelles	Prix
AE 178 et AE 183 et F 514	4 750.00 €

8/ TRAVAUX :

8.1 Rond point de la "Ranche" :

La commission va revoir le cabinet "Uguet", pour travailler sur la possibilité d'un carrefour surélevé, avec peut être un petit rond point au milieu et fera part de ces travaux lors d'un prochain conseil.

9/ DOMAINE SKIABLE :

9.1 Télécabine Ardent :

La réception des travaux de remplacement de la télécabine d'Ardent est programmée le 19 novembre, pour une mise en service début décembre.

La Municipalité va se rapprocher de la "Serma", pour voir les modalités d'inauguration.

9.2 Création de la maison de la montagne :

Monsieur le Maire présente la demande du bureau des guides d'Avoriaz, d'ouvrir pour l'été 2011 un bureau sur le plateau de la "Lécherette".

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour cette implantation, sous réserve de vérifier l'emprise locale qui leur sera nécessaire pour leur activité. Une rencontre avec les demandeurs va être organisée pour finaliser ce dossier.

9.3 Manifestation VTT "Rambowstyle" :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition, d'une grande manifestation de VTT sur le site des "Lindarets", à vocation internationale.

Le Conseil Municipal, n'est pas opposé à cette manifestation, mais demande aux organisateurs de venir présenter le projet.

11/ COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

11.1 Travaux :

Bilan activité service technique :

M. Michel MUFFAT (La Glière) présente au conseil, le bilan d'activité des services techniques.

Greniers au chef - lieu :

Le conseil remarque avec satisfaction la réalisation des greniers, au chef lieu, qui permet la mise en valeur du carrefour.

Travaux mairie :

Dans le cadre des travaux de rénovation de la mairie, les bureaux seront fermés au public du 15 au 23 novembre, seule une permanence téléphonique pour les urgences sera assurée.

12/ DIVERS :

12.1 Salle hors sac la "Lécherette" :

Il est décidé par le Conseil Municipal de créer une commission spécifique, en charge de l'étude de ce dossier : Annie FAVRE, Claudine DUMAS, Franck PERSIN, Michel MUFFAT (la Glière) et Emile BREHIER (à confirmer)

12.2 S.M.D.E.A :

M PEERSMAM André demande au conseil de réfléchir sur l'opportunité de rester membre de cette structure, du fait de l'attitude de cette dernière lors des derniers dossiers déposés chez eux et de l'absence de subvention de cette dernière pour les travaux d'eau.

Un point précis sur cette structure sera présenté au prochain conseil.

12.3 Viabilité hivernale :

M. PEERSMAM André, fait état d'une charte signée par plusieurs communes de Haute - Savoie, pour maîtriser et réduire l'épandage de sel sur les routes.

Le Conseil Municipal débattera lors de la prochaine séance, sur l'opportunité de signer cette charte.

12.4 S.C.O.T :

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais est actuellement en consultation publique, les personnes intéressées peuvent le consulter en mairie, aux heures d'ouverture.

12.5 Exposition :

Une exposition sur les glaciers sera organisée dans la salle de la poste, en janvier

12.6 SIVOM :

Le Sivom est entrain de lancer le schéma directeur de l'eau pour toutes les communes du haut de la vallée. Les représentants de la Commune au SIVOM, feront des points réguliers sur ce dossier.

12.7 C.C.V.A :

Gestion des déchets :

La communauté de Commune réfléchit sur la possibilité d'implantation de molok, qui entrainerait obligatoirement la réduction des points de collectes.

Stockage matériaux inerte du Jotty :

Un appel d'offre est lancé pour la valorisation des matériaux actuellement stockés au Jotty.

12.8 Pompiers de Montriond

Monsieur le Maire fait part au Conseil, Municipal, qu'il a appris par le Commandant ALEBERTINI, la démission de Bernard BRAIZE de ses fonctions de chef de centre.

Monsieur le Maire tient à affirmer aux pompiers de Montriond, le soutien de la Commune, de l'importance d'avoir un centre d'intervention sur la commune, permettant de répondre rapidement aux besoins de la population.

La commune suivra avec attention le dossier, concernant le remplacement du chef de centre et le devenir du centre de secours de Montriond.

La séance est levée à 22 h 40